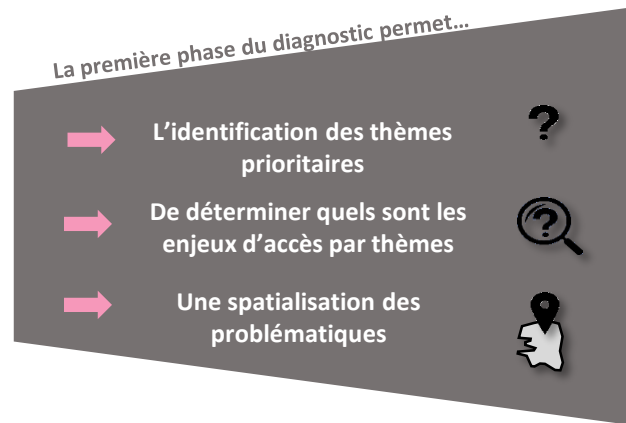


Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Objectifs du schéma

Le schéma a pour objectif **d'identifier les problématiques d'accessibilité aux services** que peuvent rencontrer les Finistérien.e.s et plus particulièrement les zones se trouvant en déficit d'accessibilité aux services. Il est question de l'ensemble des services utiles au quotidien qu'il s'agisse de services **marchands** (ex. pharmacie, boulangerie, La Poste, ...etc.) ou **non marchands** (ex. services publics, services sociaux, services de l'emploi, ...etc.).

Les **difficultés d'accessibilité** à un service peuvent être physiques (ex. une offre de transport insuffisante pour accéder au service, éloignement du service) mais peuvent aussi découler d'un manque de communication et d'information sur l'offre de services (ex. horaires d'ouverture).



Comment a-t-on travaillé sur le diagnostic ?

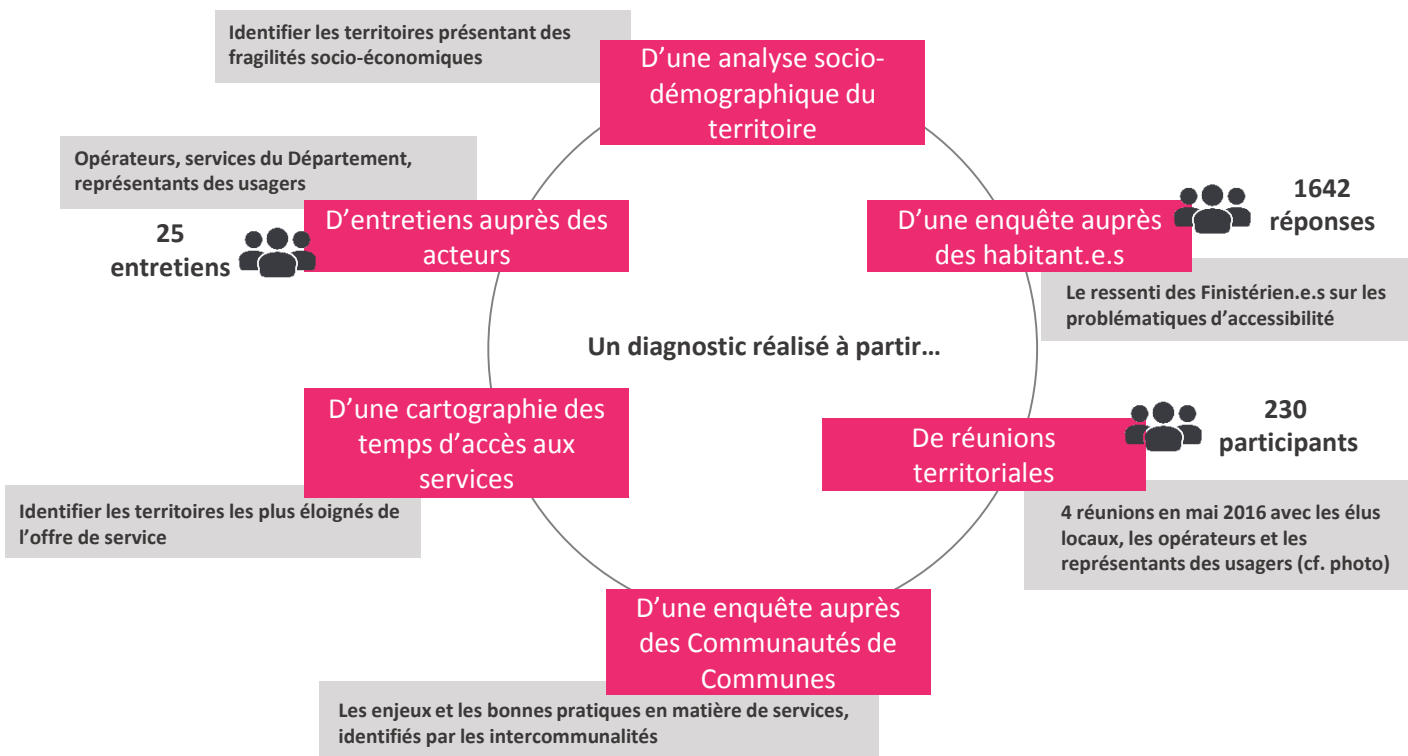
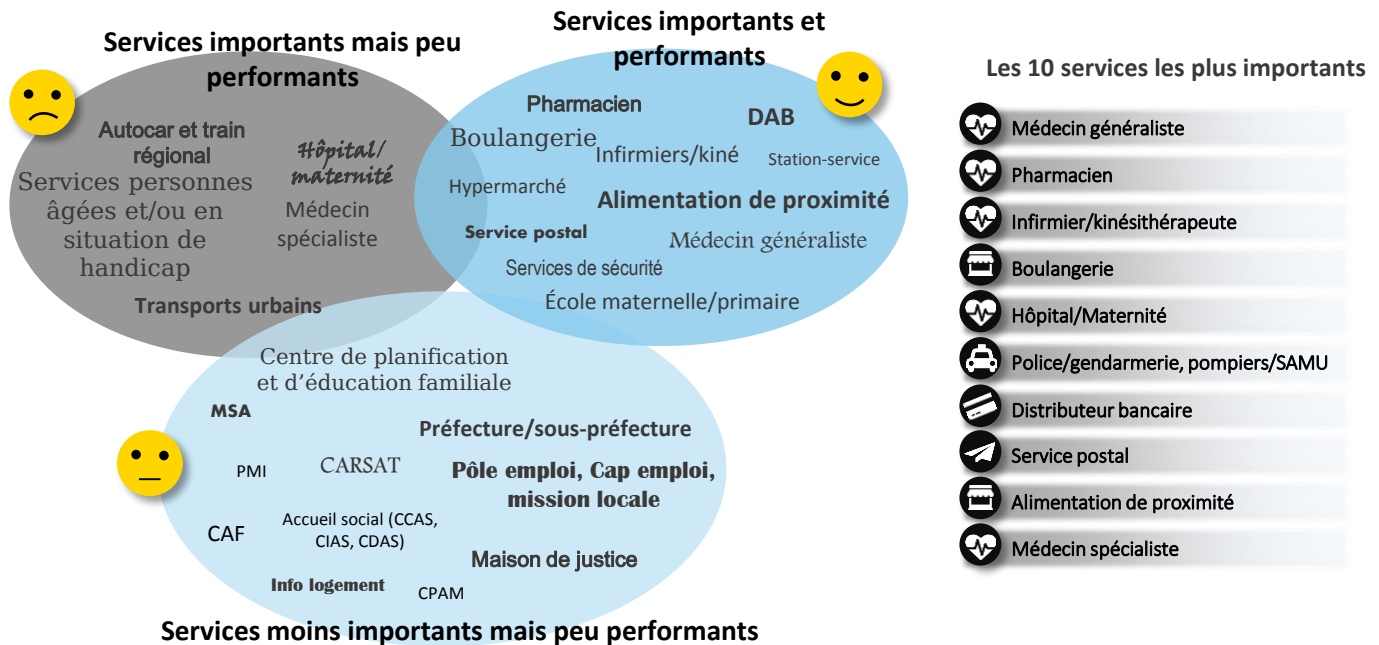




Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Ce qui ressort de l'enquête habitant.e.s

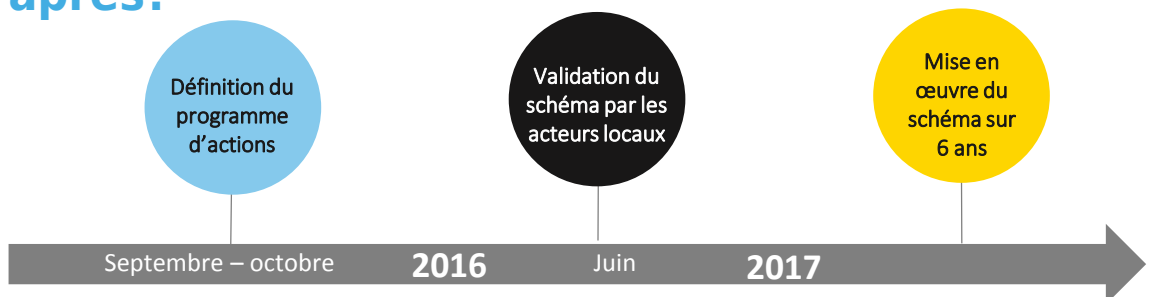


Quelles sont les thématiques prioritaires en matière d'accessibilité en Finistère ?

Le diagnostic du schéma a révélé les thématiques prioritaires en matière d'accessibilité à savoir :

- **Transport et numérique** : Un manque de connaissance de l'offre, des zones encore mal couvertes (transport et numérique)...
- **Santé** : Faibles densités de médecins, délais de prise de RDV trop longs, manque de transports vers les services de santé...
- **Services du quotidien** : nécessité de maintien des services de proximité (La Poste, commerces alimentaires...)
- **Services sociaux, services de l'emploi** : nécessité de maintien de la proximité avec les usagers, amélioration de l'information-communication sur les services, amélioration de la qualité d'accueil, ...

Et après?



Merci pour votre participation active à ce projet !